



Nancy, mardi 19 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04272

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Pollution (bief 23)**canal de la Marne au Rhin Est
commune de Dombasle-sur-Meurthe****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 19/07/2022 de 09:00 à 19:00**o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**

entre les pk 176,962 et pk 179,182 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés d'une pollution dans le bief 23 sur la commune de Dombasle-sur-Meurthe. La durée de l'arrêt sera fonction du temps d'intervention des pompiers.

Service(s) à contacter :UTI CMRE-EN (canal de la Marne au Rhin Est - Embranchement de Nancy), 52, rue Charles de Foucauld,
54000 NANCY

Tél : 03 83 17 41 20 - Fax : 03 83 17 41 39

Date limite d'affichage :

20/07/2022

Chef d'UTI

Signé

Rodolphe JUDON